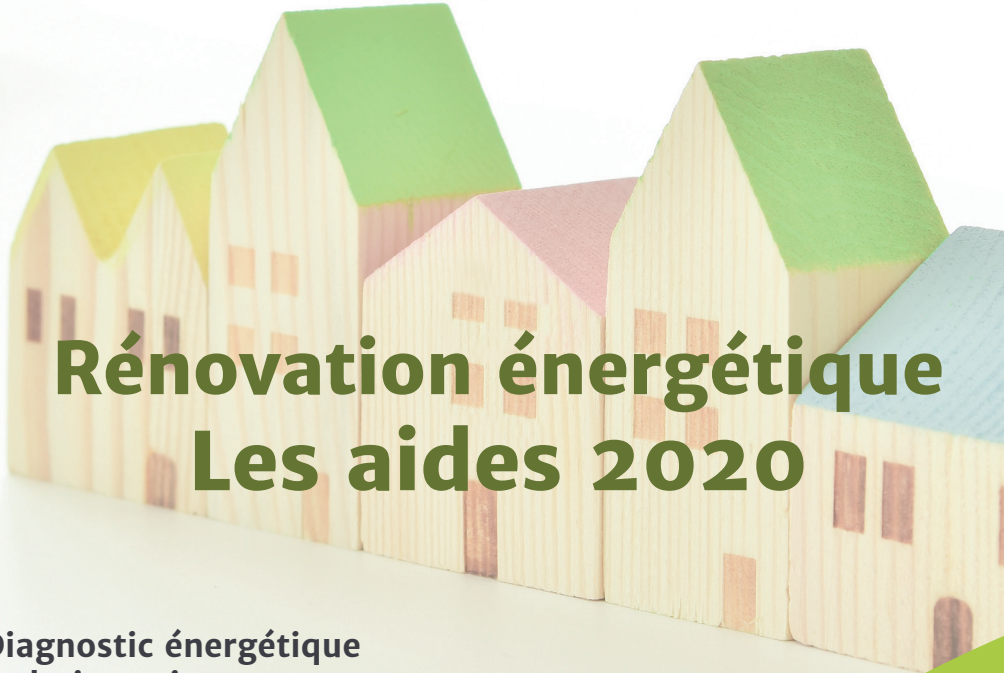




**éco-rénovez**  
en Pays d'Aix

**Le service public de la rénovation  
énergétique de l'habitat**



# Rénovation énergétique Les aides 2020

**Diagnostic énergétique  
Isolation toiture et murs  
Systèmes de régulation et programmation  
Solaire thermique: chauffe-eau et chauffage**



**Particuliers**

**Propriétaires occupants  
Propriétaires bailleurs**  
(Conventionnés ANAH)

METROPOLE  
**AIX  
MARSEILLE  
PROVENCE**

TERRITOIRE  
PAYS D'AIX



## Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur?

éco-rénovez, le service public de la rénovation énergétique du Territoire du pays d'Aix met en place **des aides financières pour améliorer le confort thermique de votre logement et réaliser des économies d'énergie!**

Ces aides s'adressent aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs d'un logement conventionné.

Les maisons doivent être construites depuis plus de 5 ans.

**Ces aides sont mobilisables jusqu'à la fin 2019.**

*Cumulables avec les autres dispositifs d'aide de la rénovation.*

### ● Diagnostic énergétique

Il permet de hiérarchiser les besoins, établir la liste des travaux prioritaires, définir un budget et faire des choix.

➤ **50 % du montant du diagnostic plafonné à 300 €**

### ● Isolation toiture *(sous conditions de ressources)*

C'est une intervention prioritaire. Elle protège l'habitation des variations de température extérieure été comme hiver.

➤ **Entre 150 et 900 € selon ressources et type d'isolants**

**20%**  
de bonus pour  
isolation toiture  
et murs avec  
matériaux  
biosourcés

### ● Isolation des murs *(sous conditions de ressources)*

Elle peut être mise en œuvre sous différentes formes par l'intérieur ou par l'extérieur.

➤ **Entre 975 et 2.900 € selon ressources et mode d'isolation**

### ● Régulation et programmation

Elles font partie intégrante d'un programme de rénovation. Elles permettent 10 à 25 % d'économie.

➤ **25 % du montant TTC plafonné à 150 €**

### ● Solaire thermique

Système solaire pour le Chauffe-eau et le chauffage.

➤ **20 % du montant TTC plafonné à 350€ (CESI) et 500€ (chauffage)**

**Pour en savoir plus ➤ [eco-renovez.fr](http://eco-renovez.fr)**  
**ou contactez les conseillers de la Maison Energie Habitat Climat**

**04 42 93 03 69**

**[infoenergie@cpie-paysdaix.com](mailto:infoenergie@cpie-paysdaix.com)**

**Service PERSONNALISÉ, GRATUIT  
et INDÉPENDANT**



Parc d'Ariane Bât B  
11 Bd de la Grande  
Thumine  
13090  
AIX-EN-PROVENCE